

Comment favoriser le Télétravail et améliorer ses conditions ?

Le syndicat AVENIR est le syndicat qui a demandé la négociation et qui a signé le 1er accord de Télétravail dans l'entreprise en 2013 pour 3 ans. SOPRA STERIA a voulu arrêter cet accord après la fusion SOPRA STERIA en janvier 2015 mais AVENIR a fait valoir l'obligation de négocier un nouvel accord ... S'en est suivi un accord télétravail et un avenant insatisfaisants qu'AVENIR a challengé et les a fait modifier pour aboutir à l'accord actuel (2 jours de télétravail voir 3 par semaine moyennant une indemnité de 20 €uros par mois) ... AVENIR a demandé dès 2022 la renégociation de l'accord pour faire évoluer l'indemnité et le nombre de jours de télétravail : Négociation en cours.

Le Télétravail a sauvé l'entreprise pendant la crise Covid et rien qu'à SSG 11573 salariés en bénéficient en mai 2023 et 127 demandes sont en étude. Le télétravail a aussi permis des économies d'échelle. Rien qu'à Montreuil, les 2 étages restitués au bailleur feront une économie de 1.200.000 €uros par an.

AVENIR demande une indemnité mensuelle de télétravail de 30 €uros.

Avec AVENIR, devenez membre du CSE aux élections professionnelles 2023 ... Les résultats sociaux seront le reflet de vos objectifs avec le soutien du collectif ... AVENIR donne les moyens aux salariés pour Revendiquer, Négocier et Agir.

Les actions AVENIR de défense individuelle et collective des salariés sont honnêtes, clairement déclarées et leurs résultats sont visibles (arrêt de la Cour d'Appel de février 2020). Récemment nous avons obtenu les droits des salariés aux jours de repos tant à SSG qu'à I2S ...

